

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

RÉUNION DE HAUT NIVEAU UE-ASECNA À BRUXELLES



N°535
du 17 novembre 2021

S M M A I R E

- Réunion de haut niveau
UE-ASECNA à Bruxelles 3
- Signature de l'avenant n°1
à la Convention AFISNET 4
- L'UAV Show de Bordeaux..... 5
- L'ASECNA honorée du prix Maverick Awards 6
- Basculement au guidage radar en Guinée Bissau... 7
- Audit de renouvellement
de la certification ISO 9001 : 2015 de l'ASECNA..... 8
- L'ERNAM évalue le niveau d'anglais OACI
des pilotes de l'armée de l'air du Sénégal 10
- Signature d'un accord d'établissement
régissant le personnel français..... 11
- Un nouveau Bureau du Collectif
des Représentants des Travailleurs..... 12
- LA FAMPA tient son 5ème congrès 13

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

Réunion de haut niveau UE-ASECNA à Bruxelles



Le comité mixte UE/ASECNA est chargé de la gestion et de la bonne application de l'accord international sur la navigation par satellite conclu entre les deux parties et entré en vigueur en 2018.

La seconde réunion de ce comité mixte s'est tenue le 10 novembre 2021 à Bruxelles dans les locaux de la Direction Générale Industrie de la Défense et Espace de la Commission Européenne.

Cette seconde réunion a permis au Directeur Général de discuter des questions stratégiques et politiques d'actualité avec le plus haut niveau de management des programmes spatiaux de l'UE, y compris au-delà de la navigation.

Elle a également permis aux deux parties de discuter des derniers développements techniques de leurs programmes respectifs, et de définir les activités de coopération et les engagements associés pour l'année 2022.

Une des principales conclusions issues de ce comité concerne l'appui technique et financier de la Commission Européenne pour les phases

- C/D/E1 de notre programme SBAS. Ces phases C/D/E1, qui doivent démarrer sous peu, ont pour objet le développement, le déploiement et la mise en service de notre système A-SBAS en vue de la déclaration des services 2024.

- De son côté, l'Agence apportera un appui à l'EUSPA (European Agency for the Space Programme), agence spécialisée de l'UE, pour les études, la préparation et les opérations de sites qui vont abriter en zone ASECNA des stations de référence EGNOS, concourant à son extension en Afrique du Nord.

- Les deux parties ont également convenu d'assurer une participation croisée dans leurs projets de promotion et d'adoption des services SBAS, tout en mettant en place des initiatives conjointes, les usagers étant en partie communs aux espaces aériens respectifs. Elles continueront également leurs synergies dans leur contribution aux efforts de standardisation internationale.

- La prochaine réunion du comité mixte, dont la Présidence tournante est dorénavant assurée par le Directeur Général, aura lieu en 2022 à Dakar.



Le vendredi 12 novembre 2021, la Délégation de l'ASECNA à Paris, a abrité la cérémonie officielle de signature de l'avenant N°1 à la convention AFISNET du 09 Octobre 2021 entre l'ASECNA et la Direction des Services de la Navigation Aérienne de la Direction Générale de l'Aviation Civile Française.

Cet avenant a été signé par Mohamed MOUSSA, Directeur Général de l'ASECNA, et François GUILLERMET, Directeur des Services de la Navigation Aérienne de la France. Il vise à renforcer le cadre de coopération et l'efficacité des services de télécommunications par satellite, au bénéfice des usagers, dans l'Océan indien (Antananarivo, Saint-Denis, Dzaoudzi) d'une part, et dans l'Atlantique sud (Dakar, Cayenne), et porte essentiellement sur les aspects suivants :

- Ajout d'un lien Saint Denis-Gillot / Pamandzi-Dzaoudzi (Mayotte) ;
- Suppression de la prise en charge par DSNA du lien Plaisance (Ile Maurice) / Saint Denis-Gillot ;
- Mise en œuvre du lien Pamandzi-Dzaoudzi (Mayotte) / Moroni (Comores) ;

- Augmentation du débit du lien Pamandzi-Dzaoudzi (Mayotte) / Antananarivo-Ivato (Madagascar) ;

En outre dans le cadre de cet avenant, la migration future de la liaison Dakar – Cayenne sur un nouveau satellite est envisagée dans les prochains mois, afin de se prémunir des effets de la 5G sur le spectre des fréquences aéronautiques et renforcer les capacités de cette liaison pour la mise en œuvre de nouveaux services basés sur les échanges de données.

Compte tenu de l'expérience que l'ASECNA a acquise dans la surveillance du trafic aérien de l'ensemble de ses espaces aériens de plus de 16 millions de KM2 grâce à la mise en œuvre de la technologie ADS B par satellite, elle a proposé à la DSNA de lui apporter son concours lorsqu'elle voudra implémenter cette technologie dans ses territoires en Amérique latine.

Au terme de la cérémonie, Messieurs Mohamed MOUSSA, et François GUILLERMET, se sont félicités de l'excellence de la collaboration entre leurs structures respectives dans leurs missions de fourniture de services de navigation aérienne.

Sur invitation de la Direction Générale de l'Aviation civile (DGAC) de France, le Directeur Général de l'ASECNA, a pris part à la 10ème édition de l'UAV Show de Bordeaux qui s'est déroulée du 19 au 21 octobre 2021. Monsieur MOUSSA y était accompagné dans ce déplacement par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur de l'exploitation de la Navigation aérienne et le Délégué de l'ASECNA à Paris.

L'UAV Show est le premier salon européen du drone professionnel. Plus de 2500 visiteurs étaient attendus à Bordeaux pour cette manifestation où se sont tenus des conférences et ateliers, rencontres d'affaires, démonstrations de matériels et services innovants, expositions et activités de relations publiques.

Au cours de ce salon, la délégation de l'agence a échangé avec les exposants et les responsables de la DGAC France sur :

- Les textes applicables en Europe régissant les drones
- L'intégration des drones dans l'espace aérien ;
- Le vol de drones en agglomération et à basse altitude ;
- La formation des télépilotes ;
- La catégorisation des drones ;
- Les équipements de détection des drones ;
- Les systèmes anti-intrusions de drones dans les espaces aériens ;
- L'utilisation des drones dans les activités de sécurité et sûreté aéroportuaire ;



- Les démarches à entamer pour exploiter un drone en Europe ;
- Les autorisations requises pour les vols de drones lourds et les UAV.

L'ASECNA a exposé sa vision sur l'intégration future de drones dans ses activités régulières, et à ce sujet, est en train de mener des réflexions qui portent notamment sur :

- L'usage de drones dans la calibration des aides à la navigation aérienne,
- L'usage des drones pour la visite des pistes
- L'usage de drones pour la vérification des installations techniques de feux de piste, de ligne d'approche etc.
- L'usage de drone pour la ronde (surveillance) de certaines aides d'accès difficiles (volet sûreté et aussi sécurité).

Il faut remarquer que, dans le futur, les drones prendront de plus en plus de place dans la société, avec notamment, des utilisations dans les opérations de secours, pour la protection des ressources et dans l'agriculture.

*Unmanned Aerial Vehicle littéralement «véhicule aérien sans pilote»

plus largement aéronef sans passager ni pilote qui peut voler de façon autonome ou être contrôlé à distance depuis le sol.



L'ASECNA vient de se voir décerner l'un des plus prestigieux prix dans le domaine de l'aviation civile internationale. Il s'agit des « Maverick Awards » qui récompensent chaque année des réalisations exceptionnelles en matière d'innovation, de collaboration et de durabilité dans la gestion du trafic aérien (ATM). Pour la 2ème édition de ces prix, l'ATCA (l'Association du contrôle du trafic aérien) et CANSO (l'Organisation des services de navigation aérienne civile), initiatrices de ces distinctions, ont reçu plus de 60 candidatures de fournisseurs de services de navigation aérienne (PSNA), de l'industrie et du milieu universitaire. Trois prix au total ont été décernés dans les catégories suivantes :

● Le Prix de la collaboration

Ce prix reconnaît l'importance de relations et de partenariats efficaces au sein des disciplines et des secteurs pour atteindre un objectif commun.

● Le Prix de l'Innovation

Ce prix récompense les nouvelles idées, technologies et concepts qui remettent en question les normes ATM actuelles avec le potentiel d'améliorer considérablement les performances, les opérations ou les capacités.

● Le Prix du développement durable

Ce prix récompense les dirigeants, les initiatives et les organisations qui travaillent à réduire l'impact de l'aviation sur l'environnement et à contribuer de manière significative à l'amélioration de l'empreinte environnementale de l'aviation grâce à l'ATM.

Parmi trois concurrents, l'ASECNA a reçu le **Prix de la collaboration** pour la mise en œuvre de l'ADS-B spatial sur l'ensemble des 16,1 millions de km² d'espace aérien qu'elle supervise.

La remise des prix a eu lieu le 26 octobre à Madrid, en Espagne, en marge du World ATM Congress 2021. Le prix a été réceptionné au nom du Directeur Général par le Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne. A l'occasion, Monsieur Louis BAKIENON a traduit toute la reconnaissance de l'ASECNA pour cette distinction qui couronne de nombreuses années de travail pour la mise en œuvre des technologies les plus innovantes au service de la sécurité de la navigation aérienne en Afrique. Il a mis en exergue l'ambition de Monsieur Mohamed MOUSSA de mettre la technologie de l'ADSB expérimentée par l'ASECNA au service de tout le continent africain au cours des prochaines années. Il faut noter qu'une forte délégation de l'Agence a fait le déplacement de Madrid pour participer au World ATM Congress et à la cérémonie de remise des « Maverick Awards »



Basculement au guidage radar en Guinée Bissau

Le 07 octobre 2021 est une date à marquer désormais en lettre d'or dans les annales de l'histoire de l'aviation civile en Guinée Bissau. A cette date, en effet, et précisément, à 00h 01 mn, le Service du contrôle de la circulation aérienne de ce pays a basculé du contrôle aux procédures d'antan au guidage radar,

Depuis cette date, le contrôleur aérien de l'Aéroport International Osvaldo Vieira de Bissau, à l'instar de celui des autres pays membres de l'ASECNA, dispose désormais des mêmes outils de visualisation et de gestion de trafic aérien que son confrère de Londres Heathrow ou de Johannesburg International Airport.

Le radar de Bissau, aux fonctionnalités diverses, couvre entièrement le territoire Bissau-guinéen, y compris les îles de Bijagos et même une partie du territoire sénégalais. Il affiche sur l'écran (ASD TOPSKY) les données utiles (altitude, Cap, vitesse, Position géographiques, etc.) des avions équipés de transpondeurs qui évoluent dans sa zone de couverture. Le contrôleur s'en saisit pour assigner des instructions de guidage tout en tenant compte du trafic sous sa juridiction et ce, dans le respect de l'altitude minimale de sécurité prédéfinie.

Cette nouvelle méthode de travail (guidage)



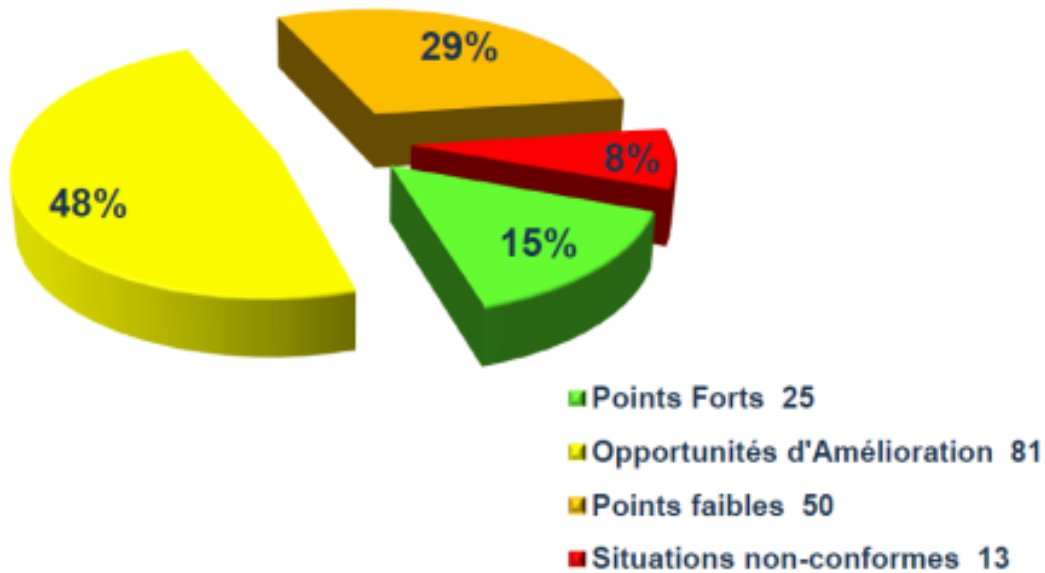
procure aux avions un gain de temps (itinéraires directs), une économie significative sur la consommation de carburant (vol à profil optimisé), une réduction d'émission du CO2 ; une fluidité du trafic dans le volume d'espace donné, etc.

Le moment historique du passage au guidage radar

- a enregistré la présence du Président du Conseil d'Administration de l'Autorité de l'Aviation Civile de Guinée Bissau (PCA-AACGB) M. Caramo CAMARA, en présence du représentant du Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne ainsi que l'ensemble des contrôleurs aériens du centre opérationnel de Bissau, des chefs unités opérationnelles et des Chargés d'activité de la Représentation.

- Depuis l'intégration de la Guinée Bissau en 2006, l'ASECNA multiplie des actions de mise aux normes et de modernisation des équipements de communication, de navigation, de surveillance et de prévision météo dans ce pays : c'est ainsi qu'on a vu tour à tour, l'implantation de l'ILS, du VOR/DME, des simulateurs Radar, du SIOMA, du MSG, de l'ADS-B et du Radar mode S et maintenant le guidage qui est l'ultime fonction d'utilité du radar dans le monde.

Audit de renouvellement de la certification ISO 9001 : 2015 de l'ASECNA



Conformément au contrat qui lie l'Agence et Bureau Veritas Certification, la deuxième étape de l'audit de renouvellement s'est déroulée en août et septembre 2021 en mode présentiel pour la Délégation de Paris, les Représentations du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Congo et en ligne pour les Représentations du Cameroun et du Sénégal, l'ERSI et les structures du Siège (DSQ, DNA, DMA, DRH, DRF, DTI et DGDS).

Globalement l'audit s'est déroulé dans une ambiance caractérisée par la coopération de tous les acteurs des structures concernées, au regard des conditions particulières de cette année.

«Aucune non-conformité majeure susceptible de compromettre le renouvellement du certificat n'a été relevée»

Pendant la réunion de clôture tenue en ligne le 17 septembre 2021 par visio-conférence, le

responsable de l'Audit a présenté les résultats globaux. L'équipe a relevé 169 constats tout au long des deux étapes de l'audit. La répartition des constats par nature est présentée à la figure suivante.

En points forts globaux, les auditeurs ont apprécié :

- la planification stratégique de l'ASECNA matérialisée par un Plan d'Orientation Stratégique approuvé par les Instances et basé sur les attentes des parties intéressées de l'Agence. Ce plan est connu et mis en œuvre par l'ensemble des structures ;
- la culture de la sécurité n'est pas seulement prise comme une exigence réglementaire, mais comme un principe de management ;
- de nombreuses enquêtes de satisfaction des clients sont réalisées donnant lieu à des actions d'amélioration.

«Un Système de Management vivant, dynamique et en amélioration continue»

En conclusion, le Responsable de l'audit a souligné que bien que la pandémie Covid-19 ait lourdement frappée l'Agence, les impacts restent relativement limités sur ses activités. La sécurité des vols, des personnes et des installations a été maintenue tout au long de la crise.

La stratégie de l'Agence est claire, partagée et comprise par les équipes et l'avenir s'inscrit déjà au travers d'investissements lourds décidés avant la crise.

Il a également souligné que le Système de Management Intégré de l'Agence est présent sur l'ensemble des processus et des sites. Il est vivant, dynamique et en amélioration continue.

Le Directeur Général a félicité la Direction Sécurité et Qualité pour l'excellente organisation de cet audit de même que l'ensemble du personnel pour son engagement à faire vivre le SMI de l'Agence, particulièrement remarqué pendant l'audit.



«Le Plan d'actions correctives de l'ASECNA et les preuves de mise en œuvre sont acceptés par Bureau Veritas, aucun obstacle au renouvellement, en novembre»

Le plan de levée des non-conformités a été élaboré en coordination entre la DSQ et les structures concernées. Il a été transmis à Bureau Veritas Certification. La collecte des preuves de mise en œuvre des corrections et des actions correctives a été finalisée et les éléments ont été transmis au Responsable de l'Audit qui les a acceptées. Le certificat est attendu au courant du mois de novembre 2021 et restera valide jusqu'au 29 avril 2024.

L'ERNAM évalue le niveau d'anglais OACI des pilotes de l'armée de l'air du Sénégal



À la suite du Conseil présidentiel sur le hub aérien de Dakar, l'Armée de l'Air du Sénégal a sollicité l'ERNAM le 29 juillet 2021, pour l'évaluation du niveau d'anglais OACI de 33 de ses pilotes dans le cadre du renouvellement des licences de personnels navigants techniques devant assurer la formation des pilotes civils au sein de l'Ecole de l'Armée de l'Air à Thiès.

L'ERNAM qui a obtenu son agrément OFA (Organisme de Formation Agréé) le 19 avril 2021 de l'ANACIM, était parfaitement en mesure de répondre à cette commande de l'Etat du Sénégal. En effet, cet agrément autorise l'ERNAM à conduire des tests d'évaluation de niveau de compétences linguistiques en anglais aéronautique au profit des pilotes et des contrôleurs de la circulation aérienne. Ainsi, les tests ELP (English Language Proficiency) des pilotes de l'Armée de l'Air du Sénégal ont été réalisés du 09 au 12 Août 2021 à l'ERNAM.

- Un rappel du processus de test a été fait aux candidats avant le démarrage de l'évaluation qui s'est faite en deux phases : une partie « écoute » d'une situation aéronautique (listening) pour évaluer le vocabulaire, la structure, et le niveau de compréhension du candidat et une partie « conversation », pour évaluer la prononciation, l'aisance et l'interaction du candidat.

- De concert avec l'ECGAT (Equipe de Conception, de Gestion et d'Administration des Tests) de l'ASECNA, les tests ont été conduits par Madame Aminata TAMBADOU FALL, Rater LME et Chef Unité Langues de l'ERNAM accompagnée de Monsieur Serge Tchanda Djouanang Evalueur SME de la Représentation de l'ASECNA au Sénégal.

- A l'issue de cette évaluation, l'Armée de l'Air du Sénégal a marqué sa grande satisfaction à l'ERNAM.

Signature d'un accord d'établissement régissant le personnel français



Un accord d'établissement relatif aux Conditions Générales d'Emploi du personnel français de l'ASECNA a été signé à la Délégation à Paris, le 21 octobre 2021. Le document a été paraphé par le Directeur Général et l'élu du Personnel, membre du Comité Social et Economique (CSE), en présence du Président du Conseil d'Administration, du Délégué, des Chefs de service de la Délégation et de l'Avocat Conseil.

La signature de cet accord fait suite à la résolution adoptée par le Comité des Ministres lors de sa 67ème session tenue en juillet dernier et autorisant le Directeur Général à procéder à la signature dudit accord et de procéder à sa mise en œuvre.

Ce texte régit désormais le personnel français employé à l'ASECNA.

Jusqu'ici, la gestion de la carrière du personnel français de l'Agence était régie par des textes de SOFREAVIA (et non ASECNA) qui dataient de janvier 2001.

Un nouveau Bureau du Collectif des Représentants des Travailleurs



Les représentants des travailleurs à l'Organe Communautaire de Concertation et de Négociation ont procédé au renouvellement des membres de leur Bureau, le lundi 18 octobre 2021, en marge des travaux de l'OCCN en vue de l'adoption des Termes de références du prochain Contrat d'entreprise 2022-2024.

À l'issue du scrutin, le nouveau bureau se compose désormais ainsi :

Président : M. **Ahmed LAMIZANA** (Représentation ASECNA, Burkina)

Vice-président : M. **Bernard Blaise EKOLLO** (Représentation ASECNA, Cameroun)

Membres élus :

- M. **Habibou YAHAYA MAMANE** (Représentation ASECNA, Niger)
- M. **Wesley MATOKO LEVY** (Représentation ASECNA, Congo)
- M. **Jean ASSANGBE AGOSSOU** (Représentation ASECNA, Bénin)

Membres cooptés :

- Mme **Selonou Marguerite AYENA-GOH** (Expat ASECNA)
- M. **Lucien Charles Émile MENDY** (Agents locaux/Siège)
- M. **Yoro DIALLO** (Représentation ASECNA, Sénégal)

Au cours de la cérémonie symbolique de passation de charge, le président sortant du BCRT, M. Moustapha ABANI, a remercié l'ensemble des représentants des travailleurs « pour leur soutien indéfectible durant son mandat » et félicité le président entrant pour sa brillante élection, avant de lui souhaiter plein succès dans sa nouvelle mission.

M. Ahmed LAMIZANA, Président du BCRT entrant a, quant à lui, salué le travail remarquable abattu par le Bureau sortant et s'est engagé, avec son équipe, à préserver et améliorer les acquis du dialogue social avec le concours de tous les travailleurs.

LA FAMPA tient son 5ème congrès



Le 5^{ème} congrès de la Fédération des Associations Professionnelles des Météorologistes des Pays Membres de l'ASECNA (FAMPA) s'est tenu à Douala du 28 au 29 octobre 2021. Cette grande rencontre internationale avait comme thème : « le concept de ciel unique pour l'Afrique (CUPA) : quelle organisation pour les services météorologiques de l'ASECNA ? »

En organisant son 5^{ème} congrès, la FAMPA a voulu tenir compte du contexte marqué par la mise en œuvre d'une vision stratégique fondée principalement sur la quête d'un leadership africain en matière de fourniture de qualité des services de navigation aérienne et de promotion du « Ciel Unique Pour l'Afrique (CUPA) » développé par l'ASECNA.

Ce congrès a permis aux participants d'analyser les enjeux de la météorologie aéronautique, de réfléchir sur l'organisation future des services météorologiques de l'ASECNA, des mécanismes

d'extension de ses services météorologiques et de formuler des recommandations pertinentes adressées aux instances dirigeantes de l'Agence afin de hisser l'ASECNA en leader incontesté dans la fourniture des services Météorologiques en Afrique. Il s'agissait aussi de sensibiliser le personnel météorologique sur la vision et la stratégie de l'ASECNA afin de réussir le pari du « Ciel Unique Pour l'Afrique ». Les participants ont également examiné le cahier de charge de la FAMPA et mis en place un nouveau Bureau Fédéral Exécutif (BEF).

Ces assises ont permis de réfléchir sur les nouveaux enjeux de la météorologie aéronautique et les défis auxquels la DMA est confrontée, les nouveaux programmes et concepts de formations professionnelles en météorologie.

Enfin, la FAMPA a élu son nouveau Bureau désormais dirigé par notre collègue Eloundou Nguene Président de l'Association des Météorologistes de l'ASECNA-Cameroun (AMAC).



ASECNA

Siège Social

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54**

Délégation à Paris

**75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11**

Délégation à Montréal

**999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740
MONTRÉAL – QUÉBEC – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151**

Délégation à l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3,
SUB CITY Yeka, ADDIS ABABA,
KEBELE 20/21
Tel : +251983934191.**

Les routes du ciel, notre métier